

Bruxelles, le 25 mars 2019

Des chiffres stupéfiants sur les comportements dangereux aux abords du domaine ferroviaire

Près de la moitié des participants à l'étude ont ignoré les règles de circulation aux passages à niveau au cours des six derniers mois.

Une étude approfondie du comportement des gens sur le domaine ferroviaire révèle des résultats étonnants - voire inquiétants. 46% des répondants ont ignoré les règles de circulation aux passages à niveau lors des six derniers mois et 14% des participants ont circulé illégalement sur des voies ferrées au cours de la même période. Pire encore, il ressort de l'analyse que si l'occasion se présentait, 77% de ces personnes enfreindraient les règles de circulation aux passages à niveau et 55% circuleraient de manière illégale sur les voies. C'est mortellement dangereux ! C'est pourquoi Infrabel avec le soutien du gouvernement, de la police des chemins de fer et de Securail (le service de sécurité de la SNCB), lance « Railspect ». Un plan d'action national visant à lutter contre les comportements dangereux sur le domaine ferroviaire belge.

Comportement dangereux sur le domaine ferroviaire = problème de société

Une nouvelle étude* menée auprès de **1.000 Belges** vivant à proximité d'un passage à niveau et/ou voyageant occasionnellement en train montre que près de la **moitié** (46%) des **personnes interrogées** ont **enfreint les règles de circulation à un passage à niveau** au cours des six derniers mois. En ignorant sciemment le signal rouge par exemple, ou en se faufilant sous la barrière. L'enquête portait également sur les intrusions dans les voies. De tous les participants, **14%** ont admis avoir **traversé ou longé les voies au cours des six derniers mois** alors que c'est interdit.

Une analyse plus poussée des chiffres montre une **tendance encore plus inquiétante**. Si l'occasion se présentait, plus des 3/4 (**77%**) des **personnes interrogées ignorerait volontairement les règles de circulation à un passage à niveau** et plus de la moitié (**55%**) **s'introduiraient** de manière illégale **sur les voies**. Ces personnes n'éprouvent aucune inhibition à adopter ce genre de comportement mettant leur vie en danger. Ils appartiennent aux « **groupes à risque** » de l'enquête. C'est incompréhensible, surtout en ayant en tête les chiffres annuels de 2018. L'année dernière, on a dénombré pas moins de **13 personnes tuées et 9 personnes grièvement blessées** alors qu'elles circulaient sur les voies, et lors d'accidents aux passages à niveau. En outre, cela a également engendré **8 heures de retard par jour** pour le trafic ferroviaire.

*Fin 2018, Infrabel a confié la réalisation d'une enquête en ligne à GfK, l'une des plus grandes organisations d'études de marché au monde.

Les « smartphones zombies » le long des voies

Pour les passages à niveau, les participants ont été répartis en 4 catégories : « *Dangerous doers* (18%) », « *Unconscious crossers* (24%) », « *Opportunistic crossers* (35%) » et « *Risk avoiders* (23%) ». Les deux premières catégories sont les jeunes et les personnes d'âge moyen. À leurs yeux, leur comportement n'est pas dangereux. L'étude montre que beaucoup de jeunes ne sont pas suffisamment vigilants à un passage à niveau parce qu'ils sont absorbés par l'écran de leur smartphone, on les appelle les « **smartphone zombies** ». Le comportement de ces deux groupes cibles (qui représentent ensemble 42 %) peut être influencé par la sensibilisation. Les « *opportunistic crossers* » (35%) enfreignent délibérément les règles de circulation. La sensibilisation n'a aucun effet sur leur comportement.

Porte-parole Infrabel : arnaud.reymann@infrabel.be

Tél. +32 499 59 03 55

Dans leur cas, seule la répression convient. Le dernier groupe, celui des « *Risk avoiders* », les personnes qui évitent les risques (23%), se conforme aux règles. Il s'agit le plus souvent d'hommes pensionnés.

Les intrus sur les voies ont aussi été répartis en 4 catégories : « *Unconscious trespassers* (8%) », « *Social trespassers* (15%) », « *Rebelling risk takers* (32%) » et « *Conscious conformers* (45%) ». L'étude montre que les « *Unconscious* » et « *Social trespassers* » ne trouvent pas leur comportement dangereux. Soit ils pensent pouvoir évaluer correctement les risques soit ils agissent sous l'influence des autres. Ces deux catégories comprennent principalement des demandeurs d'emploi et des étudiants, tant féminins que masculins. Ces personnes (23% des personnes interrogées) sont sensibles aux campagnes de sensibilisation. Selon l'étude, les dénommés « *Rebelling risk takers* » (32% des personnes interrogées) ne sont pas réceptives aux actions de sensibilisation. Il s'agit ici principalement de jeunes et de personnes d'âge moyen. Des femmes et des hommes conscients du risque à s'introduire sur les voies mais qui le font malgré tout. Ici, seule la répression (amendes) peut aider. Une lueur d'espoir vient des « *Conscious conformers* » représentant 45%. Il s'agit ici principalement de personnes pensionnées. Ces personnes donnent le bon exemple et nous pensons qu'elles pourraient à l'avenir assumer un rôle d'ambassadeur.

Rail + Respect = RAILSPECT

L'étude démontre que les comportements dangereux sur le domaine ferroviaire sont un véritable problème de société. Infrabel ne peut s'y attaquer seule. C'est pourquoi Infrabel, avec le soutien du gouvernement, de la police des chemins de fer et de Securail, lance « RAILSPECT ». RAILSPECT. L'objectif est de modifier les comportements dangereux des gens sur le domaine ferroviaire. Moins d'intrus sur les voies et moins d'accidents aux passages à niveau. Le plan comporte trois volets : la prévention, la sensibilisation et la répression.

Mesures préventives : blocking back et barrières avec éclairage LED

Mieux vaut prévenir que guérir : Infrabel met donc en œuvre de nouvelles mesures pour lutter contre les comportements dangereux sur le domaine ferroviaire. Deux projets pilotes seront lancés en 2019 et 2020. La première initiative concerne les panneaux « blocking back ». Il s'agit de panneaux d'avertissement qui rappellent aux conducteurs de véhicules routiers qu'ils ne sont pas autorisés à s'engager sur le passage à niveau s'il existe un risque d'y rester bloqué. Le principe est donc le même que pour tout carrefour routier : ne pas bloquer la circulation, avec le risque accru sur un passage à niveau puisqu'un train n'a pas l'occasion de vous éviter et le temps de freinage beaucoup plus long rend une collision inévitable. Un véhicule qui ne respecte pas ce principe de « blocking back » risque donc d'être pris au piège à la fermeture des barrières du passage à niveau. Ces panneaux « blocking back » seront installés à 18 passages à niveau (10 en Flandre et 8 en Wallonie). Un deuxième projet pilote sera mené, et vise à augmenter la visibilité de ses passages à niveau en équipant les barrières d'un éclairage LED.

En outre, Infrabel continuera bien entendu à investir dans les mesures existantes, telles que l'installation de clôtures, de tapis-obstacles et de caméras de sécurité. En début d'année, Infrabel a également décidé d'équiper chaque passage à niveau public avec une signalisation active (1.429 passages à niveau) d'un « autocollant d'identification » spécial, indiquant le numéro du passage à niveau et de la ligne ferroviaire, mais aussi le nom de la rue et de la commune. Cela permettra aux usagers de la route et aux riverains de fournir plus rapidement toutes les informations nécessaires aux services de secours. Les autocollants seront installés à partir de cet été.

Sensibiliser en personnifiant

Il est encore possible de sensibiliser de nombreuses personnes, puisque 23% des participants ayant déjà traversé illégalement les voies n'ont pas conscience des risques. En ce qui concerne les passages à niveau, 42% des personnes interrogées se disent même ouvertes à la sensibilisation. C'est pourquoi Infrabel lance, dans un premier temps, une **nouvelle campagne de sensibilisation relative aux passages à niveau**. Dans ce cadre, nous nous glissons dans la peau d'une...barrière. Nous donnons ainsi un visage humain à notre infrastructure ferroviaire : Jean-Pierre Barrière. À travers lui, nous racontons une

histoire émotionnelle du point de vue de la barrière, si souvent ignorée. Ce printemps, la campagne se poursuivra en se concentrant sur les autres groupes cibles à sensibiliser.

Les récalcitrants seront à l'amende

Force est de constater que certaines personnes sont « inguérissables ». Lorsque la sensibilisation n'est plus d'aucune aide, reste **la répression**. L'objectif est d'augmenter le nombre de contrôles (police des chemins de fer et Securail) et de punir les contrevenants. Dans un premier temps, la police des chemins de fer effectuera des actions aux différents points sensibles du domaine ferroviaire belge. Un dernier avertissement, avant de passer à la répression. Il va sans dire que même lors de cette phase, les infractions graves ne seront pas tolérées. Dans un deuxième temps, la police vérifiera ces mêmes points sensibles, mais en civil. Quiconque commettra une infraction recevra une amende, des montants élevés pouvant chiffrer en milliers d'euros.

Lien vers la bande-annonce de campagne

www.infabel.be/jeanpierrebarriere